

CHAMBRE DES COMMUNES

Le lundi 22 avril 1985

La séance est ouverte à 11 heures.

● (1105)

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

LES SUBSIDES

JOUR PRÉVU AUX TERMES DE L'ARTICLE 62 DU RÈGLEMENT—LA
PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

L'hon. Chas. L. Caccia (Davenport) propose:

Que, de l'avis de la Chambre, le gouvernement a fait preuve d'incurie à l'égard de la protection, de l'entretien et de l'amélioration de l'environnement comme en témoignent la réduction malavisée des services qu'il a imposée, la suffisance qu'il manifeste à l'égard du contrôle des dangers possibles et son abdication complète de tout leadership en ce qui concerne la protection de la santé de l'environnement et la sécurité des Canadiens.

—Monsieur le Président, vous vous demandez peut-être pourquoi nous avons proposé cette motion. La réponse, c'est évidemment l'insatisfaction croissante des Canadiens. Tout ce que le gouvernement conservateur s'est vanté d'avoir réalisé depuis six mois n'a été possible, monsieur le Président, que grâce au travail accompli par les gouvernements libéraux successifs jusqu'à septembre 1984. Autrement dit, tout était prêt, il n'y avait plus qu'à servir. Il y avait le renouvellement de l'accord sur les pluies acides avec les provinces, le financement de l'assainissement de l'atmosphère au moyen de la modernisation des fonderies de minerais non ferreux, les contrôles de la pollution automobile, la législation et la réglementation concernant le transport des produits chimiques toxiques et l'enquête sur les eaux. Le terrain était déblayé. Les gouvernements libéraux successifs avaient creusé les fondations et donné l'élan initial. Telle est la réalité, même si elle ne plaît pas aux conservateurs.

Nous devons aujourd'hui parler de tout ce que le gouvernement progressiste conservateur a négligé de faire en matière d'environnement. C'est ce que nous appelons dans notre motion «l'abdication du leadership». Il y a, par exemple, abdication du leadership lorsque le premier ministre (M. Mulroney) n'est pas capable à Québec de tirer avantage auprès du président Reagan du programme canadien de réduction de 50 p. 100 des pluies acides, et que le premier ministre se laisse mettre sur la touche par le président Reagan avec la nomination de William Davis comme délégué pour les pluies acides. Il y a abdication du leadership lorsque le gouvernement du Canada renonce à son rôle international sur les pluies acides au lieu de l'intensifier ce printemps dans les mois qui précèdent la signature de l'accord d'Helsinki par les pays de la Commission économique de Nations Unies pour l'Europe (CEE), dont le Canada est membre, ayant lancé le club d'Ottawa en mars 1984. A l'époque, dix pays étaient membres de cette commission, et ils sont maintenant 20. Il serait extrêmement important, au moyen d'initiatives internationales et diplomatiques, d'amener le Royaume-Uni à signer cet accord ou à se déclarer prêt à le signer. Cela ferait du bruit à Washington. Il est aussi

extrêmement important d'amener la Grèce, la Turquie, l'Espagne et le Portugal à se joindre aux autres pays, car c'est par ce moyen que l'on réussira, espérons-le, à faire signer l'accord d'Helsinki par l'administration américaine en juillet prochain.

Pour ce qui est des BPC, monsieur le Président, le gouvernement a attendu d'y être poussé par l'opposition pour reconnaître le rôle et la responsabilité fédérale en matière de transport interprovincial par camion et de contrôle du transport aérien d'échantillons contaminés. Monsieur le Président, la Loi sur le transport des marchandises dangereuses a nécessité un travail de longue haleine, en raison de la complexité du sujet, de la réglementation et des consultations nécessaires avec les représentants de l'industrie.

Maintenant que tout est en place, j'estime que le mot clé dans tout cela, monsieur le Président, c'est la «fermeté»; fermeté dans la réglementation, fermeté en matière d'infractions, fermeté en matière de mesures préventives. Je dis cela parce que, et c'est là le principe fondamental, que la santé des Canadiens est ce que nous avons de plus précieux et qu'il faut la protéger. Il ne s'agit pas, pour se débarrasser des BPC et, quant à cela, d'autres produits toxiques, de prendre des dispositions pour les faire transporter d'un bout à l'autre du Canada, mais bien d'adopter un programme de destruction sûr qui prévoient de courtes distances à parcourir et des méthodes sûres pour les éliminer; il faut aussi que le public soit sensibilisé et que les autorités provinciales aient enfin le courage politique de s'acquitter de leurs responsabilités, en particulier en Ontario et au Québec.

● (1110)

Puisqu'il est question de transport, j'en profite pour demander au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien (M. Crombie) ce qu'il fait pour protéger la fragile écologie septentrionale contre la menace que représente le passage de navires-citernes par le détroit de Lancaster. Est-ce qu'il donne le ton? Sur cette question comme à propos des recommandations que le groupe de travail sur la conservation du Nord a publiées en décembre 1984, il observe le plus parfait silence.

Un autre ministre semble rester coi sur une question cruciale pour les Canadiens, celle des insecticides: le ministre de l'Agriculture (M. Wise). En effet, malgré ses assurances répétées et malgré tout le travail accompli en 1983 et en 1984 pour permettre aux Canadiens d'intervenir à propos du dépôt des marques d'insecticide, allant jusqu'à prévoir la création d'un conseil consultatif de gestion dans ce domaine, il n'a pas encore bougé. Il donne plutôt ce que j'appellerais un leadership à rebours. Je m'explique.

Le leadership à rebours, c'est de ne pas tenir compte des milliers de personnes qui continuent de s'opposer aux compressions budgétaires concernant le Service canadien de la faune, qui permettent de réaliser des économies infimes, soit une fraction minuscule de 1 p. 100 du déficit, alors que du point de vue socio-économique elles représentent une perte incommensurable. C'est encore de supprimer le Centre de Toxicologie de Guelph, un établissement prestigieux qui aurait mis le Canada